

COVID Les autotests en vente rapidement dans les grandes surfaces



COVID Les autotests en vente rapidement dans les grandes surfaces

Les autotests arrivent dans les grandes surfaces

Olivier Véran a autorisé la grande distribution à vendre des autotests de premier dépistage du Covid en grandes surfaces "jusqu'au 31 janvier, à titre exceptionnel". Jusqu'à présent ce dispositif de premier niveau n'était disponible qu'en pharmacies, seuls établissements autorisés à en vendre (au prix plafonné de 5,20 euros).

Bien que cette disposition soit provisoire, (jusqu'au 31 janvier, sauf prorogation du décret) les pharmaciens perdent une nouvelle bataille contre la grande distribution mieux organisée pour faire face à un marché représentant un potentiel important. D'ailleurs les premiers hypers et supermarchés devraient être approvisionnés dès cette fin de semaine alors qu'en pharmacie le réapprovisionnement commençait à poser problème pour faire face à la demande.

Plusieurs enseignes promettent déjà des ventes à prix coûtant : moins de 2 euros l'unité.

Ces autotests ne sont pas remboursés par l'Assurance maladie, sauf pour les professionnels travaillant auprès de personnes âgées ou handicapées.

Faciles d'emploi mais avec une fiabilité limitée

Plus facile à mettre en oeuvre que les tests antigéniques, ils sont toutefois moins fiables selon la Haute autorité de santé. Ces autotests sont tout de même un excellent outil de contrôle en cas de doute. Chez les personnes ayant déjà les premiers symptômes, ils affichent des résultats probants dans 80% des cas. Pourcentage qui tombe à 50% chez les asymptomatiques.

En cas de test positif, Il faudra se soumettre à un test PCR pour confirmer le résultat de l'autotest puis s'isoler en attendant le résultat. il est aussi conseillé de prendre contact avec son médecin traitant qui indiquera alors au patient la marche à suivre.